

Jeudi 16 février, s'est tenu le CE ITR&SI. Au menu : projet (ou plutôt : réorganisation) Nova+, TOUTE LA JOURNÉE.

### ► Rappel des précédents épisodes

Début 2011, la direction lançait un audit sur l'optimisation de la chaîne de l'Innovation.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2011, la direction a commencé à communiquer sur cet audit, en particulier en recevant les Organisations Syndicales à 3 reprises.

Le projet (de réorganisation) Nova+ a ensuite été présenté en CCUES en janvier, et en CE le 16 février (1<sup>ère</sup> présentation d'une série de quelques passages en CE).

Mais la réorganisation n'est pas encore « opérationnelle » : les élus doivent d'abord vérifier la cohérence du projet, l'impact sur les métiers et les conditions de travail, etc. ... pour que votre évolution dans la nouvelle organisation se passe le mieux possible.

### ► Rien ne va changer ... tout sera mieux (ou pire ?) ...

Le message martelé à plusieurs reprises par la direction : pas de changement dans les métiers ou les conditions de travail ... pourquoi alors est-ce Bruno Mettling *himself* (DRH Groupe) qui est venu faire la présentation et répondre aux questions ? Et pourquoi y avoir consacré la journée entière ???

#### **La définition de l'Innovation reste toujours incomplète**

- « L'Innovation, c'est ce qui nous différencie de nos concurrents » – *dixit Direction*
- Mais quelles sont les activités qui y participent ? « DPS, NAD, R&D et Technocentre » – *Ah, uniquement ??????? Bref, mélange entre notion d'Innovation et activité Innovation dans le groupe.*
- *A croire qu'Orange Vallée, ou NAC (Nouvelles Activités de Croissance) ne font pas d'Innovation ...*

Derrière une définition précise des activités Innovation dans le Groupe, se pose la question de la répartition du budget « R&Innovation » avec

le risque d'une diminution substantielle du budget de Recherche ...

Plus inquiétant : il nous est dit que le budget est stable par rapport à celui de 2011 ... mais comment peut-on comparer un budget R&D (identifié pour la Direction R&D) et un budget R&Innovation (dans lequel on se sait plus qui est quoi)???

#### **Les Pays / Régions**

Ce sont les gros oubliés de l'histoire !

Car rien dans le dossier ni dans le discours ne prévoit de les *impliquer dès maintenant*. D'où plusieurs interrogations :

- Ont-ils pris conscience de leur nouveau rôle ?
- En ont-ils les moyens ?
- Quand seront-ils informés
- Ont-ils les compétences locales ?

(pas de réponse)

Derrière cette dernière question, nous voyons apparaître un risque de modification des conditions de travail pour les personnels concernés (R&D, NAD, DPS et Marketing Stratégique) : les pays pourraient être amenés à « sous-traiter » les compétences qu'ils devraient avoir localement (compétence marketing par exemple) auprès du Corporate. Les personnels concernés pourraient ainsi être amenés à se déplacer très très régulièrement dans les Pays/Régions ... bref modifications énormes des conditions de travail.

#### **Quid de la réduction des Comités ou Jalons ?**

Rien ne nous prouve qu'il y en aura moins, et que le mécanisme de projets sera donc plus léger ... car nous ne connaissons pas la façon dont les Pays/Régions vont s'organiser

#### **Comment seront promus les résultats de la Recherche et de l'Anticipation ?**

Ils seront formatés par les Marketeurs Pays (du Technocentre), puis à nouveau formaté pour entrer dans une Roadmap (Recherche ou Anticipation) ... et présenté aux pays/Régions - qui n'auront peut-être pas les compétences ou les effectifs qui vont bien, et qui, donc, « sous-traiteront » l'analyse de ces Roadmap ... au Technocentre.

*En effet, rien ne va changer ...*

## Et les personnels ?

- « Il y aura plein d'heures de formation » ... *en fait 30 heures par salarié et par an*
- « le contenu des postes ne va pas changer » ...  
quelles seront donc les latitudes des équivalents chefs de labos ou équivalents RURD sur la maîtrise et la vision de leur activité ? Ne vont-ils pas être amenés à gérer des compétences, sur demande des Pays/Régions ??? – « non non non, rien ne change ».
- Les Pays/Régions ont-ils prévu les effectifs et compétences nécessaires ?

## Bref, si rien ne change, pourquoi une telle réorganisation ?

- Mais quid de la Stratégie de l'Innovation ?
- Et quid du Management de l'Innovation ?

A la question : **quels critères avez-vous envisagé pour considérer que la réorganisation Nova+ avait atteint sa cible**, la réponse a été :

- Satisfaction des Pays (... *ceux qui ne sont pas impliqués et qui n'ont pas eu leur mot à dire, cf plus haut*)
- Rapidité des deliveries

Il est évident qu'une telle réponse n'est pas rassurante et nous conforte dans le fait qu'il est INDISPENSABLE de bien verrouiller le dossier avant que la réorganisation Nova+ ne fasse des dégâts irréversibles.

N'oublions pas que l'activité Recherche va être diluée, au risque de disparaître ...

## ► Suite des événements

Un gros dossier tel que celui-ci, avec de forts impacts d'organisation, avec encore trop de questions sans réponse, avec le risque de faire des dégâts irréversibles, ne peut être finalisé en une seule séance.

Il nécessite également d'analyser plus finement les conséquences sur nos métiers et nos conditions de travail, afin de faire évoluer le dossier et d'y intégrer quelques « garde-fous ».

C'est pourquoi nous avons demandé une expertise (ou analyse fine) – le texte de la résolution correspondante se trouve ci-après.

## ► Et le calendrier ?

«Je comprends que le dossier ne peut être finalisé en *2 mois*, mais vous êtes des Organisations Syndicales responsables, vous comprendrez bien que les débats ne peuvent dépasser *avril* »

... et c'est bien connu : février + 2 mois égale ... avril !!!

## Texte complet de la Résolution (votée à l'unanimité des élus)

Les élus constatent que Nova+ est donc une organisation prête sinon engagée sur la base d'un diagnostic non encore partagé et qu'un de ses effets immédiats est la disparition du caractère autonome de l'activité R&D à France Télécom.

Les élus mandatent la commission économique pour qu'elle établisse les éléments d'un diagnostic équilibré et partagé afin de permettre aux élus de rendre un avis éclairé et pertinent sur la réorganisation proposée. Les élus souhaitent également que la commission économique puisse établir, si nécessaire, sur les bases de ce diagnostic, un projet alternatif garantissant la pérennité des activités et des emplois.

Pour l'ensemble de ces tâches, les élus du CE ITRSI décident de s'appuyer également sur une aide extérieure et propose de lancer un appel d'offre pour choisir un cabinet d'expertise comme soutien aux travaux de la commission économique.

Les élus mandatent la commission économique pour rédiger le cahier des charges à cet effet et pour proposer un cabinet d'expertise aux élus lors d'un prochain CE.

Afin d'accomplir ce travail au mieux et dans des délais raisonnables pour tous, les élus souhaitent que la Direction s'associe pleinement à cette expertise.

Les élus mandatent la commission éco pour constituer un comité de lecture pour dépouiller et analyser de façon anonyme les remontées du personnel.

## Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Christophe Dousson - 02 96 05 21 99

Yves Ruello - 02 96 05 34 72

Thierry Mondor : 06 79 24 41 25

Jean-Marie Roux - 02 99 12 48 69

Luc Pugeat - 06 31 50 26 33

Stéphane Sérizat : 06 87 68 09 15

Sophie Nachman-Ghnassia : 06 74 79 44 01

Jean-Marc Henry - 06 07 06 61 83

Maxence d'Eprémèsnil - 01 45 29 68 05

Valérie Giraud - 06 08 35 99 41

## Plus d'infos sur :

[www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)

nos lettres : 

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

nos blogs : 

- [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)
- [www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)